



5684 - L'éjaculation hative justifie-t-elle la demande de divorce ?

question

Est-ce que l'éjaculation hative au cours des rapports sexuels autorise à l'épouse de demander le divorce ?

Je sais que l'impuissance est une cause pour cela. Mais qu'en est-il si l'homme éjacule après 10 ou 20 secondes (du début des rapports intimes) ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine et il nous a répondu que si cela laisse un impact sur elle et la prive de sa part de jouissance, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'elle demande le divorce. Si elle a des enfants, il vaut mieux qu'elle ne se précipite pas. Allah le sait mieux.